



Communiqué de presse

Embargo: 20.11.2007, 9:15

13 Protection sociale

N° 0351-0713-90

Résultats 2006 de la statistique de l'aide sociale dans le canton de Neuchâtel

Les familles monoparentales et les jeunes adultes sont les plus touchés par le risque de devoir recourir à l'aide sociale

Neuchâtel, 20.11.2007 (OFS) – **En 2006, dans le canton de Neuchâtel, ce sont près de 9'640 personnes qui ont dû recourir à un moment ou à un autre aux prestations d'aide sociale, soit 5,7% de la population résidante. Les catégories les plus touchées sont les enfants et adolescents (0-17 ans) ainsi que les jeunes adultes, âgés de 18 à 25 ans. Les personnes élevant seules leurs enfants ont un risque élevé de devoir recourir à l'aide sociale : près d'une famille monoparentale sur quatre bénéficie de l'aide sociale. Près de la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale ne dispose pas de formation professionnelle achevée (48%). Voici les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale établis par l'Office fédéral de la statistique.**

Risque d'aide sociale élevé pour les enfants et les adolescents vivant dans des ménages monoparentaux

Près de la moitié des enfants soutenus par l'aide sociale vivent dans une famille monoparentale. Le taux d'assistance de ce type de ménage s'élève ainsi à 28%. Cela signifie que dans le canton de Neuchâtel, plus d'un ménage monoparental sur quatre dépend de l'aide sociale. 44% des enfants et des adolescents (0-17 ans) grandissent dans une famille avec deux parents et 4,1% sont placés dans des familles d'accueil, dans des institutions, dans des appartements protégés ou vivent seuls dans quelques rares cas.

De fortes disparités selon le groupe d'âge

Le risque de dépendre de l'aide sociale varie fortement d'un groupe d'âge à l'autre. Ainsi, dans le canton de Neuchâtel, ce sont les jeunes adultes (groupe d'âge des 18-25 ans) qui sont surreprésentés parmi les bénéficiaires, avec un taux d'aide sociale de 9%. Ceci est d'autant plus flagrant dans les villes où le taux grimpe pour ce même groupe d'âge à 13%.

A l'inverse, les personnes de 56 à 64 ans sont peu tributaires de l'aide sociale avec un taux de 3%. Le système de prévoyance vieillesse jouant parfaitement son rôle de protection sociale, les aînés (65 ans et plus) ne sont que 0,4% à devoir recourir aux prestations d'aide sociale.

Le manque de formation, un facteur de risque

48% des bénéficiaires de l'aide sociale de plus de 18 ans n'ont aucune formation professionnelle achevée. En d'autres termes, les personnes sans formation sont surreprésentées parmi les bénéficiaires par rapport à la population du canton de Neuchâtel. Le manque de formation professionnelle rend l'intégration professionnelle difficile et augmente considérablement le risque de dépendre de l'aide sociale et donc le risque de pauvreté.

Durée de la période d'aide et causes de la fin du soutien

Pour 59% des bénéficiaires ne percevant plus de prestations d'aide sociale, la durée de soutien a été inférieure à une année. Plus de 10% des bénéficiaires recevaient depuis plus de 5 ans des prestations de l'aide sociale. L'amélioration de la situation économique, c'est-à-dire la reprise d'un emploi ou l'augmentation du revenu, est dans 29% des cas la raison pour laquelle les personnes n'ont plus besoin de prestations d'aide sociale. L'obtention d'autres prestations sociales constitue la seconde raison de la clôture de leur dossier (26%).

L'aide sociale n'est pas la seule source de revenu

Pour 46% des ménages privés, l'aide sociale est l'unique source de revenu. Si le ménage n'est constitué que d'une seule personne ce taux est encore plus élevé et atteint 62%. Pour 21% des familles monoparentales et 22% des couples avec enfants, l'aide sociale constitue l'unique source de revenu. Dans les ménages constitués de plus d'une personne les sources de revenu sont diversifiées et l'aide sociale devient alors un complément lorsque le revenu professionnel, les assurances sociales et les autres prestations sociales ne suffisent pas. Ainsi, sur l'ensemble des ménages privés, 40% travaillent et ont un revenu professionnel.

Variation importante du taux d'aide sociale entre les districts et les communes

Alors que les districts de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds affichent un taux d'aide sociale supérieur à la moyenne, les districts du Locle, de Boudry, du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers ont un taux en dessous des 5,7% du canton. Dans les communes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, le taux d'aide sociale est de près de 9%. Cela signifie que près de 9 personnes sur 100 nécessitent des prestations d'aide sociale pour vivre.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

La statistique suisse de l'aide sociale

Fruit d'une étroite collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes, la statistique suisse de l'aide sociale est introduite progressivement dans toute la Suisse. Le canton de Neuchâtel a commencé à relever ses données en 2004. Le relevé est effectué au moyen d'un questionnaire uniforme et porte sur l'ensemble des dossiers d'aide sociale des communes. Les données 2005 sont les premières à avoir fait l'objet d'analyses statistiques détaillées.

Le taux d'aide sociale est un indicateur important de la statistique de l'aide sociale. Ce taux indique la part de la population qui bénéficie de prestations d'aide sociale. L'ensemble considéré peut être la population totale ou un sous-groupe défini selon des critères sociodémographiques. Le taux d'aide sociale est un indicateur du risque de tomber dans la précarité et de dépendre des prestations de l'aide sociale.

La nouvelle statistique de l'aide sociale permet d'identifier les groupes à risque, de connaître le contexte sociodémographique et la situation familiale des bénéficiaires. Elle permet aussi de chiffrer le montant ainsi que la durée de l'aide fournie. La statistique permet d'observer, sur une base solide et objective, l'évolution des problèmes sociaux et des prestations de l'aide sociale. Elle est un instrument important de la politique sociale des cantons.

Renseignements:

Corinne Pfeuti, OFS, Section Sécurité sociale, tél.: +41 32 71 36317, e-mail:

corinne.pfeuti@bfs.admin.ch,

Margherita Geiger Németi, OFS, Section Sécurité sociale, tél.: +41 32 71 36151, e-mail:

margherita.geiger@bfs.admin.ch,

Daniel Monnin, chef du service de l'action sociale, tél.: +41 32 889.85.85,

e-mail : Daniel.Monnin@ne.ch

Raffaele Fasano, chef de l'office de l'aide sociale, tél.: +41 32 889.85.89,

e-mail : Raffaele.Fasano@ne.ch

Claude Thévenaz, conseiller administratif à l'office de l'aide sociale, tél.: +41 32 889.85.81,

e-mail : Claude.Thevenaz@ne.ch

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> » **Thèmes** » **13 - Protection sociale**

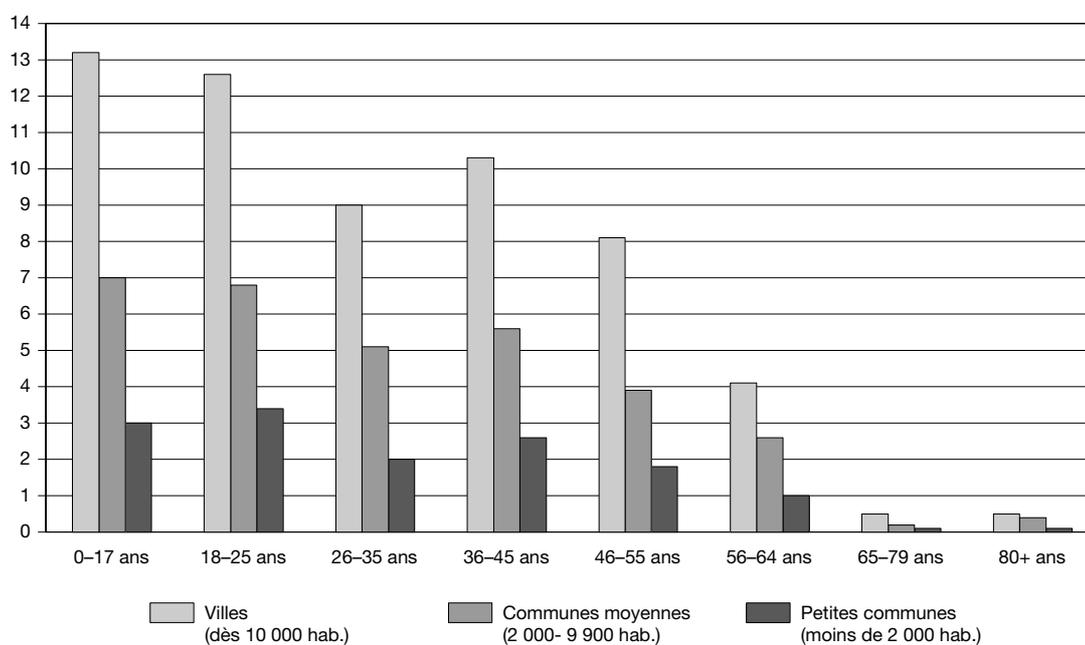
Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse : <http://www.news-stat.admin.ch>

T1 Taux d'aide sociale par district, Canton de Neuchâtel, 2006

Communes	Taux d'aide sociale
	Taux
Canton, total	5,7
Districts	
District de Boudry	4,5
District de La Chaux-de-Fonds	8,7
District du Locle	3,7
District de Neuchâtel	6,6
District du Val-de-Ruz	1,8
District du Val-de-Travers	4,9

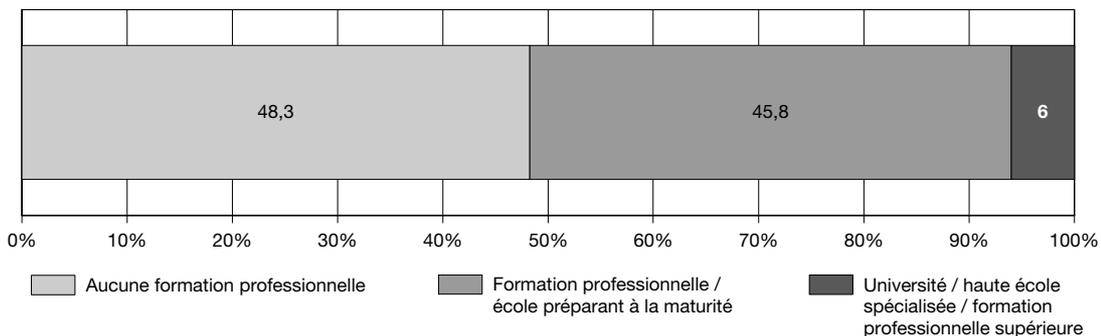
Source : Statistique de l'aide sociale 2006, OFS

G1 Taux d'aide sociale par classes d'âge, Canton de Neuchâtel, 2006



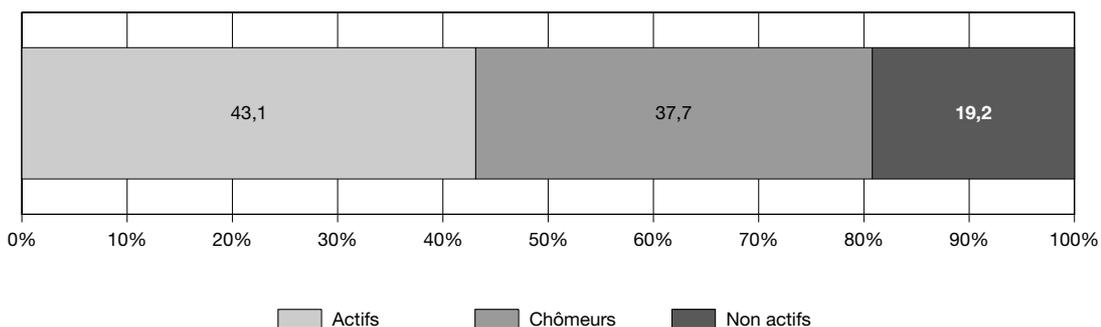
© Office fédéral de la statistique

G2 Bénéficiaires de l'aide sociale de 18 ans et plus selon la formation achevée la plus élevée, Canton de Neuchâtel, 2006



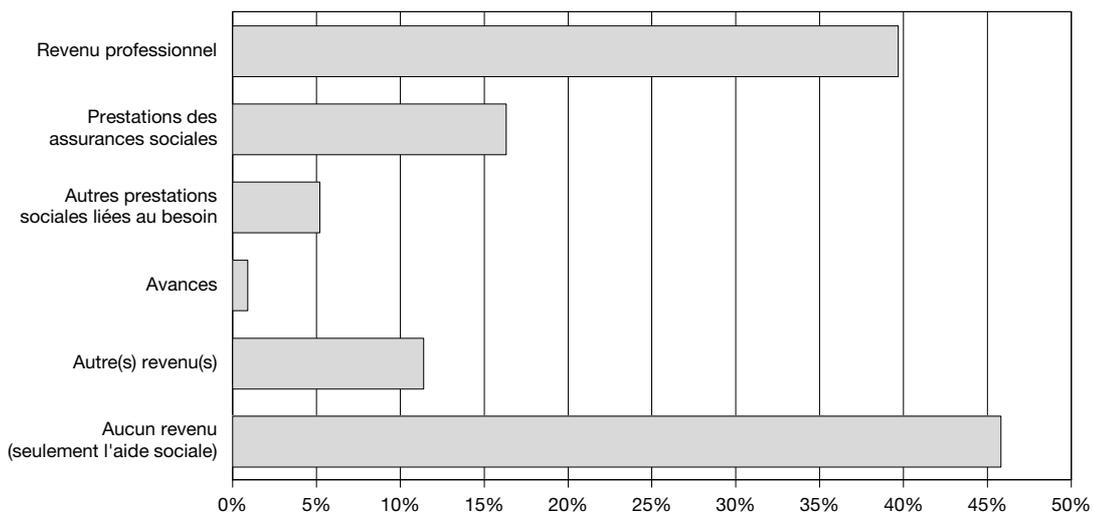
© Office fédéral de la statistique

G3 Bénéficiaires de l'aide sociale dès 15 ans selon la situation d'activité, Canton de Neuchâtel, 2006



© Office fédéral de la statistique

G4 Sources de revenu en fin d'enquête (nombre d'UA), Canton de Neuchâtel, 2006



© Office fédéral de la statistique